

## **Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM GUESS THE END »**

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 27 juin au vendredi 3 juillet 2026. Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM GUESS THE END », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 bon d'achat d'une valeur de 250,00€ TTC à utiliser sur une sélection de produits

Le bon d'achat est valable jusqu'au 31 décembre 2026, date maximale de son utilisation.

### Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le Whatsapp de la radio au 0695339533 en répondant à la question posée par l'animateur dans le jeu GUESS THE END. Un top départ donné par l'animateur lancera le début des inscriptions

Et/ou

Via le site de la radio <https://www.ouifm.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

### Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant ne pourra remporter qu'un seul lot.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les gains seront envoyés par le partenaire, par voie postale à l'adresse indiquée lors de la participation.

### Précisions sur la dotation

Conditions d'utilisation des bons :

Le code promotionnel est valable uniquement sur la sélection de produits accessible à l'adresse suivante : <https://www.spartoo.com/operations-speciales-st-12318-0.php>.

Le code est applicable à l'ensemble des articles figurant dans cette sélection, qu'ils soient soldés ou non.

Le code ne pourra en aucun cas être utilisé sur les autres produits proposés sur le site internet de Spartoo.

Le bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle, non échangeable et non remboursable.

La livraison est limitée à la France métropolitaine.

### Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.